

SITUATION ANNUELLE DE FCP SMART EQUITY
ARRETEE AU 31/12/2010
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 10 Avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «SMART EQUITY» au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 4.114.705, un actif net de D : 3.800.894 et un bénéfice de D : 648.439, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «SMART EQUITY » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «SMART EQUITY », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et dépôts à vue représentent à la clôture de l'exercice 21,40% de l'actif net du fonds se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par ailleurs, les emplois en Obligations et valeurs assimilées représentent à la clôture de l'exercice 2,74% de l'actif net du fonds, se situant ainsi au dessous du seuil minimum de 10% fixé par l'article 3 du règlement intérieur.

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

DELTA CONSULT
Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	2 640 802
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 350 872
Obligations et valeurs assimilées		104 171
Titres OPCVM		185 759
Placements monétaires et disponibilités		1 211 342
Placements monétaires	5	1 211 341
Disponibilités		1
Créances d'exploitation	6	262 561
TOTAL ACTIF		4 114 705

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	7	81 914
Autres créditeurs divers	8	231 897
TOTAL PASSIF		313 811

ACTIF NET		
Capital	13	3 905 240
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(104 346)
ACTIF NET		3 800 894
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 114 705

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Exercice clos le 31 décembre 2010
Revenus du portefeuille-titres	9	71 191
Dividendes		71 191
Revenus des placements monétaires	10	3 849
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		75 040
Charges de gestion des placements	11	(141 857)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(66 817)
Autres charges	12	(11 093)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(77 910)
Régularisation du résultat d'exploitation		(26 436)
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE		(104 346)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		26 436
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		71 321
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		673 913
Frais de négociation		(18 885)
RESULTAT DE L'EXERCICE		648 439

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

**Exercice clos le
31 décembre 2010**

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	648 439
Résultat d'exploitation	(77 910)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	71 321
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	673 913
Frais de négociation de titres	(18 885)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	3 052 455
Souscriptions	
- Capital	2 563 000
- Régularisation des sommes non distribuables	515 891
- Régularisation des sommes distribuables	(26 436)
Rachats	
- Capital	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-
- Régularisation des sommes distribuables	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 700 894
ACTIF NET	
En début de période (capital initial)	100 000
En fin de période	3 800 894
NOMBRE DE PARTS	
En début de période	100
En fin de période	2 663
VALEUR LIQUIDATIVE	1 427,298
TAUX DE RENDEMENT	42,73%

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 2.640.802 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		2 280 906	2 350 872	61,85%
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte	-	2 280 906	2 350 872	61,85%
ADWYA	7 250	60 017	45 624	1,20%
AMEN BANK	235	13 515	18 150	0,48%
ARTRES	3 572	42 922	43 678	1,15%
ASSAD	9 800	109 838	109 407	2,88%
ATB NG 2010	195	1 520	1 443	0,04%
ATB NS 2010	2 085	15 246	15 246	0,40%
ATL	21 430	118 472	127 123	3,34%
ATTIJARI LEASING	3 522	117 674	162 868	4,28%
BH	4 112	117 213	120 987	3,18%
BNA	5 785	72 024	86 746	2,28%
CARTHAGE CEMENT	15 608	32 126	51 865	1,36%
CIL	1 514	31 564	44 086	1,16%
ELECTROSTAR	2 483	19 952	17 381	0,46%
ENNAKL	8 500	93 208	98 736	2,60%
ESSOUKNA	12 700	86 011	78 778	2,07%
GIF	26 547	253 284	227 242	5,98%
MONOPRIX	2 215	106 784	95 373	2,51%
PGH	7 250	56 007	67 236	1,77%
SIAME	524	963	2 813	0,07%
SIMPAR	2 495	104 064	117 078	3,08%
SIMPAR NG 2010	594	25 071	25 928	0,68%
SITS	27 027	110 481	89 027	2,34%
SOMOCER	54 261	128 733	112 483	2,96%
SOPAT	14 354	38 710	50 541	1,33%
SOTETEL	1 738	30 438	31 806	0,84%
SOTRAPIL	4 010	51 732	45 534	1,20%

SOTUVER	9 460	87 931	75 340	1,98%
SPDIT SICAF	1 000	7 276	7 011	0,18%
STAR	135	21 970	25 272	0,66%
STB	2 100	35 212	39 743	1,05%
TUNINVEST	4 594	40 747	37 179	0,98%
TUNIS RE	213	1 773	3 173	0,08%
TUNISAIR	15 491	37 603	31 478	0,83%
TUNISIE LAIT	6 515	29 349	31 272	0,82%
TUNISIE LEASING	2 687	73 600	93 150	2,45%
UBCI	3 000	107 876	120 075	3,16%
Actions SICAV		184 404	185 759	4,89%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	7	788	819	0,02%
FCP MAXULA STABILITY	28	3 072	3 225	0,08%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 725	178 577	179 686	4,73%
TUNISIE SICAV	15	1 967	2 029	0,05%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		102 750	104 171	2,74%
Bons du trésor assimilables				
BTA 10-2013-6,1%	100	102 750	104 171	2,74%
TOTAL		2 568 060	2 640 802	69,48%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à D : 1.211.341 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2010</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		811 701	813 276	21,40%
AMEN BANK PASTEUR		811 701	813 276	21,40%
Bons de trésor à court terme	100 000	99 825	99 825	2,63%
BTC 52 18/01/2011	100 000	99 825	99 825	2,63%
Billets de trésorerie	300 000	297 800	298 240	7,85%
TUNISIE FACTORING du 18/02/2011 à 5,55% pour 60 jours	300 000	297 800	298 240	7,85%
Total général		1 209 326	1 211 341	31,87%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2010 un montant de D : 262.561 , et représente exclusivement le montant à encaisser sur cession titres.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à D : 81.914 et s'analyse comme suit :

Rémunération du gestionnaire	19 811
Gestionnaire commissions de performance	59 999
Rémunération du dépositaire	2 104
Total	81 914

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à D : 231.897 et se détaille comme suit :

Redevance CMF	335
Honoraires commissaire aux comptes	7 168
Etat, retenue à la source sur commissions	14 677
Achat titres à payer	209 717
Total	231 897

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 à D : 71.191 et se détaille comme suit :

	2010
Dividendes	
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	68 323
- des titres OPCVM	2 868
TOTAL	71 191

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à D : 3.849 et représente les intérêts des billets de trésoreries, les intérêts des certificats de dépôt et les intérêts des dépôts à vue.

	2010
Intérêts des billets de trésoreries	440
Intérêts des certificats de dépôt	954
Intérêts des dépôts à vue	2 455
TOTAL	3 849

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à D : 141.857 et se détaille comme suit :

Rémunération du gestionnaire	64 097
Provision de la commission de performance	70 587
Rémunération du dépositaire	7 173
Total	141 857

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2010 à D : 11.093 et se détaillent comme suit :

Redevance CMF	3 815
Honoraires Commissaire aux comptes	7 168
Commissions bancaires	110
Total	11 093

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u>	<u>intérêts</u>	<u>Plus</u>	<u>Valeur</u>	<u>Plus (moins)</u>
	<u>d'acquisition</u>	<u>courus</u>	<u>(moins)</u>	<u>au 31</u>	<u>values</u>
		<u>nets</u>	<u>values</u>	<u>décembre</u>	<u>réalisées</u>
			<u>latentes</u>		
Soldes du départ	-	-	-	-	-
Acquisitions de l'exercice					
Actions	5 672 784			5 672 784	
Bons du trésor assimilables (BTA)	102 750			102 750	
Titres OPCVM	2 371 439			2 371 439	
Cessions de l'exercice					
Actions	(3 391 878)			(3 391 878)	655 892
Titres OPCVM	(2 187 035)			(2 187 035)	18 021
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres			71 321	71 321	
Variation des intérêts courus sur obligations		1 421		1 421	
Soldes au 31 décembre 2010	2 568 060	1 421	71 321	2 640 802	673 913

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Septembre 2009 au 31 décembre 2010, se détaillent ainsi :

Capital initial

Montant	100 000
Nombre de parts émises	100
Nombre de copropriétaires	5

Souscriptions réalisées

Montant	2 563 000
Nombre de parts émises	2 563
Nombre de copropriétaires nouveaux	14

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	71 321
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	673 913
Frais de négociation	(18 885)
Régularisation des sommes non distribuables	515 891

Capital au 31-12-2010

Montant	3 905 240
Nombre de parts	2 663
Nombre de copropriétaires	19

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

Données par part

2010

Revenus des placements	28,179
Charges de gestion des placements	(53,270)

Revenus net des placements	(25,091)
-----------------------------------	-----------------

Autres charges	(4,166)
----------------	---------

Résultat d'exploitation (1)	(29,256)
------------------------------------	-----------------

Régularisation du résultat d'exploitation	(9,927)
---	---------

Sommes distribuables de l'exercice	(39,184)
Variation des plus (ou moins) values potentielles	26,782
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	253,065
Frais de négociation	(7,092)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	272,756
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	243,499
Résultat non distribuable de l'exercice	272,756
Régularisation du résultat non distribuable	193,725
Sommes non distribuables de l'exercice	466,481
Valeur liquidative	1 427,298
Ratios de gestion des placements	
Charges / actif net moyen	4,39%
Autres charges / actif net moyen	0,34%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	(3,23%)

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du "FCP SMART EQUITY" est confiée à la société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative, commerciale, comptable et financière du Fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% hors taxe de l'actif employé en actions et 1% hors taxes du reste de l'actif.

En outre, il est prévu de distribuer au gestionnaire, à l'échéance des 5 ans, s'il y'a lieu, une commission de succès au cas où le Fonds réaliserait, à ce moment là, un rendement supérieur à 30,7%, soit le taux de rendement actuel des BTA 5 ans, (5,5 par an), capitalisé sur 5 ans. Cette commission de succès est calculée, après déduction de tous les frais et les commissions, sur la base de 15% de la différence entre le taux de rendement réalisé à l'échéance et le taux de 30,7%. Le règlement effectif de ladite commission se fera à l'échéance des 5 ans.

La société "AMEN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT de l'actif avec un minimum annuel de 5.000 dinars HT.